

FÊTE DES  
ÉCONOMIES !



RYOBI VOUS OFFRE  
LA **TVA\***  
SUR TOUTES  
LES DÉBROUSSAILLEUSES  
THERMIQUES !

**RYOBI**<sup>®</sup>

DESIGNED  
TO DO  
MORE

ryobitools.eu

Remboursement à demander  
5 JOURS MAXI APRÈS L'ACHAT

\* POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :

1/ **ACHETER** entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin 2011 une débroussailleuse thermique Ryobi<sup>®</sup> parmi les 7 références suivantes : RBC30SESA, RBC30SBSA, RBC30SBT, RBC430SES, RBC430SBS, RBC40SB, RBC52SB.  
2/ **INSCRIRE** vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse postale, code postal, ville, téléphone portable, date de naissance, email) ou compléter le coupon de participation figurant dans les dépliants mis à votre disposition en magasin ou sur [www.ryobitools.fr](http://www.ryobitools.fr)  
3/ **RETOURNER** dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la date d'achat (cachet de la Poste faisant foi) :

• la photocopie de votre ticket de caisse ou de votre facture attestant de l'achat de votre produit Ryobi<sup>®</sup> en entourant la date, le prix et le libellé de votre achat • le **code-barres original du produit découpé sur son emballage** • vos coordonnées complètes sur papier libre ou le coupon de participation complété (sans oublier votre numéro de téléphone portable pour être informé du traitement de votre dossier), • votre RIB ou RIP ou RICE, le tout à l'adresse suivante : **TVA Ryobi remboursée / SGA - BP 170 - 92 805 Puteaux Cedex**. Vous recevrez un virement de 19,6 % du montant TTC de votre débroussailleuse Ryobi<sup>®</sup> concernée par cette promotion, directement sur votre compte, dans un délai de 10 semaines maximum à réception de votre demande conforme. Offre non cumulable avec toute autre opération Ryobi<sup>®</sup>, réservée à toute

personne majeure résidant en France Métropolitaine (hors personnel de la société Ryobi<sup>®</sup> et des sociétés organisatrices) et limitée à un seul des articles concernés et à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) sur toute la durée de l'opération. Toute demande incomplète, aux coordonnées erronées, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi du dossier de remboursement sont à la charge du bénéficiaire. Conformément à la loi informatique et Libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant en envoyant un courrier à l'adresse de l'opération : **TVA Ryobi remboursée / SGA BP 170 - 92 805 Puteaux Cedex - Tél. : 01 41 38 34 90**